

Karim Soleilhavoup appelle à des « réservations d'hôtels citoyennes » !

Le directeur général de Logis Hotels publie une Tribune libre dans laquelle il dénonce les "pratiques indécentes des plateformes de réservation", et leur demande de construire ensemble un "New deal". Il appelle aussi les entreprises et les particuliers à réserver leurs prochaines nuitées "post covid" directement auprès des hôtels. HR-infos a voulu creuser ses arguments et en débattre avec lui.



Karim Soleilhavoup, directeur général de Logis Hôtel

Il s'en défendrait presque ! Et pourtant, c'est à un véritable réquisitoire contre les plateformes de réservation que se livre d'abord le directeur général de la première chaîne hôtelière volontaire française (2048 établissements en France, 120 en Europe). A cet égard, les termes de sa Tribune sont sans ambiguïté.

Tout d'abord, il reprend les griefs habituellement faits aux OTA'S. Taux de commissions élevés et à géométrie variable. Revenus « versés sur des comptes à l'étranger ». Commissions exemptées de TVA (NDLR :

[Visualiser l'article](#)

comme toutes les livraisons BtoB intracommunautaires d'ailleurs...). Et bénéfiques non imposés du fait d'une domiciliation des entreprises hors de France.

Mais Karim Soleihavoup dénonce aussi trois autres pratiques, observées au cours de la crise du Covid-19. Des agences qui modifient unilatéralement et sans préavis leurs conditions de vente. D'autres, quand ce ne sont pas les mêmes, qui forcent aux remboursements des réservations. En faisant ainsi fi de l'ordonnance du 25 mars qui prévoit la possibilité de proposer au client un avoir sur 18 mois. Sans compter celles qui abusent des mises en recouvrement pour des retards de paiement limitées à quelques jours...

Plan de soutien, baisse de 5 points des commissions et alignement sur celles accordées aux groupes

Pour autant, conscient sans doute qu'il serait commercialement suicidaire pour les indépendants de se priver de ces canaux commerciaux, Karim n'appelle pas « aujourd'hui » au boycott des plateformes. En revanche, ils demandent à ces dernières de travailler avec les indépendants à un « New Deal » sur la base de « trois volets concrets ». Quels sont-ils ? Un « plan de soutien immédiat » aux indépendants. Un abaissement de 5 points de commissions sur l'ensemble de l'année 2020. Et surtout, dès 2021, un alignement des commissions supportées par les indépendants sur celles des groupes hôteliers « capitalistiques ». Autant dire que les négociations promettent d'être vigoureuses.

Mais cette Tribune ne s'en arrête pas là. Par un autre chemin, avec un autre argument, elle réaffirme cette éternelle quête du Graal, chez les hôteliers : la vente directe. En reprenant un thème très en vogue aujourd'hui, celui de la relocalisation. Logis appelle ainsi à la « relocalisation » des nuitées hôtelières. Et Karim [Soleihavoup](#) fait appel au sens civique des particuliers et des entreprises pour qu'ils réservent leur séjour directement auprès des établissements. Ainsi, ce serait la meilleure manière, selon lui, de relancer un secteur « directement et douloureusement » impacté par la crise actuelle.

Ecoutez le PODCAST de Karim Soleihavoup [PODCAST INTEGRAL](#) Lecteur audio
<https://hr-infos.fr/wp-content/uploads/2020/05/Podcast-final-Karim-Soleihavoup.mp3>